



**SAINT MARTIN
DES TILLEULS**

Séance du conseil municipal du 29 juin 2023

Liste des délibérations adoptées

D_2023_32	Subvention exceptionnelle au groupement Colimaçon pour la périscolaire.
D_2023_33	Subvention exceptionnelle à l'association Famille rurale pour le restaurant scolaire.
D_2023_34	Subvention exceptionnelle au comité des fêtes.
D_2023_35	Tarifs des loyers communaux au 1 ^{er} juillet 2023.
D_2023_36	Tarifs des salles au 1 ^{er} janvier 2024

Le Maire

Alain ANDREAU